



## ACTION DU 22 MARS

Après six ans de blocage de nos salaires et un passif s'élevant à près 8 %, voilà donc enfin un premier geste. Nous constatons surtout que notre pression constante et nos mobilisations, notamment le 26 janvier dernier, ont obligé le gouvernement à réévaluer son hypothèse de départ d'un maintien du gel ou d'une augmentation symbolique de 0,3 %. Pour autant, il s'agit plutôt d'un « micro dégel ».

Le point d'indice sera augmenté de 0,6% au 1er juillet, puis à nouveau de 0,6% au 1er février 2017 : l'augmentation est bien modeste, au regard du manque à gagner subi pendant toutes ces années. En effet, les agents de la Fonction publique ont perdu de 7 à 8 % de leur pouvoir d'achat depuis 2010. Du fait des politiques salariales conduites depuis 16 ans dans la Fonction publique, il nous manquait en 2014, deux mois de salaire par an pour maintenir le pouvoir d'achat des traitements nets de l'année 2000.

Pour la FSU, la décision d'en finir avec le gel de la valeur du point d'indice est un signal positif pour les plus de 5 millions d'agents.

L'annonce gouvernementale marque une volonté de sortir de cette situation injuste de régression salariale. Mais elle ne peut être qu'un premier pas. Le contentieux salarial est loin d'être réglé.

Cette revalorisation n'est pas suffisante pour répondre aux attentes des agents, et arrive tardivement pour bien des agents qui ont vu les difficultés s'accumuler.

**La FSU continue de demander la tenue d'autres rendez- vous « salaires » qui permettent d'aboutir à un vrai plan de rattrapage de notre pouvoir d'achat.**

Rappelons qu'une grève unitaire Fonction publique était dans le paysage pour aujourd'hui, depuis déjà un mois, pour exiger des mesures fortes pour nos salaires. L'appel au 22 mars était ainsi signé par la FSU, la CGT, Solidaires, la CFDT, la CGC, la FA-FP et l'UNSA (la seule organisation à ne pas appeler était FO).

**Aujourd'hui, ce cadre unitaire, tout comme l'appel unitaire national à la grève le 22, n'existent plus et nous le regrettons :**

- La CGT et Solidaires préfèrent concentrer leurs forces sur le 31 mars, mobilisation contre la loi Travail
- Les autres considèrent que les annonces gouvernementales sur les salaires de la fonction publiques sont intéressantes.

- **Parce que cette proposition de revalorisation n'est pas à la hauteur,**
- **Parce que la question des salaires des agents de la Fonction Publique ne doit pas être reléguée à l'arrière-plan**
- **Parce que nous exigeons maintenant l'élaboration d'un plan de rattrapage, la FSU 73 et ses syndicats ont maintenu aujourd'hui cet appel à la grève et au rassemblement.**

Pour la suite, la FSU 73 vous appelle à vous mobiliser aux côtés des salariés du privé, contre la loi Travail :

- **jeudi 24 mars**, jour de discussion du projet de loi à l'Assemblée nationale, l'intersyndicale CGT - CNT - FO - FSU - Solidaires - UNEF - UNL vous appelle à un rassemblement à 17h00 à Chambéry devant les grilles de la préfecture.
- **Jeudi 31 mars**, la FSU vous appelle à être massivement en grève pour obtenir le retrait du projet de loi de réforme du code du travail parce que les régressions qu'il contient sont intolérables et parce qu'elles entraîneront d'autres dans la fonction publique. La mobilisation contre le code du travail nous concerne directement : le 1<sup>er</sup> ministre a d'ores et déjà annoncé qu'il faudrait appliquer la même logique à la fonction publique ! En exigeant le retrait de la « Loi Travail », nous refusons une société d'insécurité sociale généralisée et nous protégeons la fonction publique et les services publics. Face au chômage de masse, l'urgence n'est pas de détricoter les droits des salariés ; l'urgence est au contraire d'instaurer de nouveaux droits, synonymes de progrès social, et de répartir autrement les richesses pour une société plus solidaire.

